

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

COUPE DE FRANCE 3X3 ENTREPRISE

PREAMBULE

La FFBB organise une épreuve dite « Coupe de France 3x3 Entreprise ».

Les communications et les procédures d'organisation des évènements se font exclusivement via la plateforme informatique dédiée et sur Event Maker FIBA.

ARTICLE 1 – SYSTEME DE L'EPREUVE (Octobre 2022 – Avril 2023)

La Coupe de France 3x3 Entreprise regroupe trois phases :

- Une phase départementale (1) ;
- Une phase régionale (2) ;
- Une phase finale nationale (3).

1.1 PHASE DEPARTEMENTALE 3x3 ENTREPRISE

Organisation des tournois de la phase départementale

Chaque Comité a le loisir d'organiser un tournoi de la phase départementale.

En cas de non-organisation d'un tournoi par un Comité, un Club de ce Comité pourra organiser le tournoi de la phase départementale (dans la limite d'un tournoi par département).

Pour ce faire, il devra déposer un dossier de candidature auprès de la Commission Fédérale 3x3 au plus tard deux semaines après le désistement de son Comité.

En cas de dépôt de candidatures multiples au sein d'un même Comité, un arbitrage sera effectué par la Commission Fédérale 3x3 au regard de la qualité des dossiers présentés.

Les tournois de la phase départementale doivent être homologués en tant que tournois Opens Start sur le site 3x3 FFBB.

Formule

Chaque organisateur d'un tournoi de la phase départementale est libre dans la formule de compétition qu'il souhaite mettre en place.

Les seules obligations sont :

- Le nombre d'équipes minimum pour un tournoi de la phase départementale est de 6 ; le nombre conseillé est de 12.
- Quel que soit le nombre d'équipes du tournoi et la formule adoptée, un match pour la 3^{ème} place doit être organisé.

Accession à la phase régionale

Chaque organisateur d'un tournoi de la phase départementale qualifiera 1 à 4 équipes maximum (vainqueur – finaliste – vainqueur match pour la 3^e – demi-finaliste) pour la phase régionale.

Il sera informé en amont du nombre de places qualificatives de son tournoi pour la phase régionale.

1.2 PHASE REGIONALE 3x3 ENTREPRISE

Organisation des tournois de la phase régionale

La phase régionale est composée de l'ensemble des tournois organisés par :

- Les Ligues.
- Les établissements 3x3 affiliés.

- **Tournois organisés par les Ligues**

Chaque Ligue a l'obligation d'organiser directement ou indirectement (possibilité de déléguer l'organisation à une structure affiliée à la FFBB : comité départemental, club ou structure affiliée) un tournoi de la phase régionale de la Coupe de France 3x3 Entreprise.

Les Ligues Sud et Corse sont regroupées et ne peuvent donner lieu qu'à un seul tournoi de la phase régionale.

Pour ce faire, il devra déposer un dossier de candidature auprès de la Commission Fédérale 3x3 au plus tard deux semaines après le désistement de sa Ligue.

En cas de dépôt de candidatures multiples au sein d'une même Ligue, un arbitrage sera effectué par la FFBB au regard de la qualité des dossiers présentés.

Les qualifiés de chaque tournoi de la phase départementale (dont le nombre est déterminé en amont) participent au tournoi de la Ligue auquel leur Comité est rattaché.

- **Tournois organisés par les établissements 3x3 affiliés**

En plus des Ligues, les établissements 3x3 affiliés (ex. Hoops Factory) peuvent organiser des tournois de la phase régionale, sous réserve de la validation de la Commission Fédérale 3x3.

Les équipes participant à ces tournois ne sont pas forcément issus des tournois de la phase départementale. Elles sont directement invitées par les établissements 3x3 affiliés.

Formule

Chaque organisateur d'un tournoi de la phase régionale est libre dans la formule de compétition qu'il souhaite mettre en place.

Les seules obligations sont :

- Le nombre d'équipes minimum pour un tournoi de la phase régional est de 6 ; le nombre conseillé est de 12.
- Quel que soit le nombre d'équipes du tournoi et la formule adoptée, un match pour la 3^{ème} place doit être organisé.

Accession à la phase finale nationale

Les vainqueurs de chacun des tournois de la phase régionale se qualifient pour la phase finale nationale (3) de la Coupe de France 3x3 entreprise.

En cas de désistement du vainqueur d'un tournoi, l'équipe finaliste de celui-ci sera repêchée pour participer à la phase finale nationale (puis le vainqueur du match pour la 3^{ème} place si le finaliste se désiste également, puis le demi-finaliste).

1.3 PHASE FINALE NATIONALE 3x3 ENTREPRISE

Organisation de la phase finale nationale

Les vainqueurs (ou le 2^e, 3^e, ou 4^e en cas de désistements successifs) de chaque tournoi de la phase régionale (Ligues et Etablissements 3x3 affiliés) sont qualifiés pour la phase finale nationale, qui regroupe au maximum 18 équipes.

Suivant le nombre de qualifiés des tournois de la phase régionale, la FFBB, et plus particulièrement sa Commission Fédérale 3x3, dispose d'un nombre de Wild-Cards qu'elle peut attribuer, dans la limite des 18 places disponibles.

La phase finale est organisée par la FFBB.

Le lieu sera précisé dans le cahier des charges de la Coupe de France 3x3 Entreprise.

Formule

- Les équipes qualifiées sont réparties en 4 poules.
- Les équipes de chaque poule se rencontrent une fois.
- A l'issue des matchs, un classement est établi pour chaque poule.
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.
- Les équipes classées au-delà de la 2^{ème} place de chaque poule sont reversées sur une phase consolante.
- Le tableau des quarts de finale est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.
- Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.
- La phase de consolante est gérée directement par l'organisateur sur place (en fonction du nombre d'équipes retenues pour la phase finale nationale).

L'équipe qui remporte la finale est désignée « Vainqueur de la Coupe de France 3x3 Entreprise ».

1.4 CONCOURS

Des concours sont organisés pendant la phase finale nationale :

- Le Shoot Out Contest en équipe ;
- D'autres concours peuvent venir s'ajouter.

Les concours sont exclusivement réservés aux joueurs participant aux tournois de la Coupe de France 3x3 Entreprise.

Le Shoot out Contest est vivement conseillé pour les tournois des phases départementales et régionales.

Les concours sont régis par des règlements spécifiques.

<p>ARTICLE 2 – EQUIPES (Octobre 2022)</p>	<p><u>2-1 Nombre d'équipes</u></p> <p><i>Phases départementales et régionales</i> Nombre d'équipes minimum : 6 équipes : 4 joueurs de la même entreprise par équipe. Nombre d'équipes conseillé : 12 équipes : 4 joueurs de la même entreprise par équipe.</p> <p><i>Phase finale nationale</i> 18 équipes maximum : <ul style="list-style-type: none"> - Les « meilleures » équipes de chaque tournoi de la phase régionale ; - Un nombre de Wild-Cards délivrés par la Commission Fédérale 3x3 dans la limite des 18 places disponibles. </p> <p><u>2.2 Droit d'engagement</u></p> <p>Pour les tournois des phases départementales et régionales, l'organisateur a le choix de faire payer un droit d'inscription aux équipes engagées (qu'il peut déterminer librement) ou bien rendre l'engagement gratuit.</p>											
<p>ARTICLE 3 – EFFECTIF DES EQUIPES (Octobre 2022)</p>	<p><u>3.1 Effectif d'une équipe</u></p> <p>Chaque joueur doit faire partie d'une même entreprise et l'équipe peut être mixte.</p> <table border="1" data-bbox="316 947 1281 1041"> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueur(se)s obligatoire dans l'effectif de l'équipe</td> <td>Minimum</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Maximum</td> <td>4</td> </tr> </table> <p><u>3.2 Remplacement d'un joueur</u></p> <p>En cas d'impossibilité pour un joueur de participer, celui-ci peut être remplacé par un autre joueur, titulaire d'un titre de participation autorisé/licence, à condition d'appartenir à la même entreprise.</p> <p>Les équipes qualifiées pour la phase finale nationale doivent présenter au moins 2 joueurs déjà présents sur le tournoi de la phase régionale.</p> <p>Les effectifs définitifs sont communiqués à la FFBB au plus tard trois semaines avant la phase finale nationale.</p>	Nombre de joueur(se)s obligatoire dans l'effectif de l'équipe	Minimum	3	Maximum	4						
Nombre de joueur(se)s obligatoire dans l'effectif de l'équipe	Minimum		3									
	Maximum	4										
<p>ARTICLE 4 – REGLES DE QUALIFICATION (Octobre 2022)</p>	<table border="1" data-bbox="316 1512 1457 1760"> <tr> <td rowspan="5">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>Socle de licence – Extension Joueur Compétition, Loisirs</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Socle de licence – Extension Compétition + AST Entreprise</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Socle de licence – Extension Joueur Entreprise</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Pass Joueur Entreprise</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Pass 3x3 et licence Superleague</td> <td>Sans limite</td> </tr> </table> <p>Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour la Coupe de France 3x3 entreprise.</p> <p>La conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions réglementaires, et notamment les règles de participation, est contrôlée par la commission fédérale 3x3 FFBB.</p>	Types de licences autorisées (nb maximum)	Socle de licence – Extension Joueur Compétition, Loisirs	Sans limite	Socle de licence – Extension Compétition + AST Entreprise	Sans limite	Socle de licence – Extension Joueur Entreprise	Sans limite	Pass Joueur Entreprise	Sans limite	Pass 3x3 et licence Superleague	Sans limite
Types de licences autorisées (nb maximum)	Socle de licence – Extension Joueur Compétition, Loisirs		Sans limite									
	Socle de licence – Extension Compétition + AST Entreprise		Sans limite									
	Socle de licence – Extension Joueur Entreprise		Sans limite									
	Pass Joueur Entreprise		Sans limite									
	Pass 3x3 et licence Superleague	Sans limite										

	<p>Ce contrôle peut intervenir en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe a transmis la liste de son effectif. Toute équipe déclarant un effectif non-conforme verra son inscription refusée. Une équipe sera reversée selon les modalités prévues à l'article 1.</p> <p>Il peut également intervenir à tout moment lors du tournoi. Dans cette hypothèse, l'équipe sera exclue du tournoi et non remplacée.</p>
<u>ARTICLE 5 – STATUT DES JOUEURS</u>	<p>Les joueurs doivent avoir un profil FIBA 3x3 validé sur le site www.play.fiba3x3.com La Commission Fédérale 3x3 vérifie la conformité des profils FIBA 3x3 des joueurs et à défaut, l'inscription du joueur sera refusée.</p>
<u>ARTICLE 6 – REGLEMENT DE JEU APPLICABLE</u>	<p>FIBA 3x3 – Règles officielles</p>
<u>ARTICLE 7 – SITES ET EQUIPEMENTS</u> <u>(Décembre 2022)</u>	<p>Les rencontres officielles de 3x3 peuvent se dérouler dans des salles classés H1, H2, H3 et /ou sur des terrains classés T3. Chaque tournoi se déroule avec un ballon officiel 3x3 (poids d'un ballon taille 7 et dimensions d'un ballon taille 6), conforme à la marque du partenaire fédéral.</p> <p>Les joueurs sont tenus de respecter les articles 9.2 et 9.3 des Règlements Sportifs Généraux relatifs aux autres équipements et équipements à connotations religieuse ou politique.</p>

[ARTICLE 8 – FORFAIT ET REMPLACEMENT](#)

En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes au tournoi final, la Fédération pourvoit au remplacement de celles-ci en invitant la première équipe non qualifiée du tournoi de qualification concerné.

[ARTICLE 9 – OFFICIELS](#) (Octobre 2022)

Jusqu'à 12 Refs peuvent être désignés par la FFBB, et plus particulièrement sa Commission Fédérale 3x3, pour la phase finale nationale.

Le référent territorial de chaque Ligue peut désigner jusqu'à 8 Refs pour les tournois des phases départementales et régionales.

Les Refs peuvent être indemnisés par les organisateurs respectifs des tournois.

[ARTICLE 10 – EXPLOITATION](#)

10.1 DROITS D'EXPLOITATION

Les droits d'exploitation de chaque tournoi relèvent de la propriété exclusive de la Fédération.

10.2 DROIT D'IMAGE

L'organisateur veille à :

- Recueillir, le cas échéant, toutes les autorisations individuelles nécessaires,

- Informer le public si une ou des captations d'images sont effectuées lors de son tournoi pour une diffusion ou utilisation ultérieure.

ARTICLE 11 – ORGANISATEUR (Octobre 2022)

Les candidats à l'organisation d'un tournoi des phases départementales et régionales doivent se conformer au présent règlement, ainsi qu'à tout autre document fourni par la FFBB.

Seuls les organisateurs d'un tournoi de la phase régionale doivent :

- Se conformer au cahier des charges établis par la FFBB, prévoyant notamment les conditions auxquelles l'organisateur doit répondre ;
- S'acquitter auprès de la FFBB d'un droit financier.

Ce montant est défini dans le cahier des charges de la Coupe de France 3x3 Entreprise.

Les organisateurs de tournois de la phase départementale ne reversent, quant à eux, aucun droit financier.

